

# PAIX LITURGIQUE

Notre lettre 842bis publiée le 10 janvier 2022

## LA LITURGIE TRADITIONNELLE EN PERIL : AUX PRETRES, LA PAROLE ET L'ACTION

Que pensent nos amis clercs des décisions du pape François et de son entourage de mettre à mort la paix religieuse si difficilement mise en place par saint Jean-Paul II et le Bon pape Benoît ? Les quatre entretiens réalisés par Anne Lepape pour le quotidien Présent nous fournissent un éclairage exceptionnel sur les terribles conséquences qu'impliqueraient la poursuite « à l'aveugle » d'une politique qui en plus de son manque de charité s'éloigne du bon sens et d'un regard intelligent sur la situation présente de l'Eglise. Et aussi du respect pour les périphéries si chères à notre souverain pontife...

Mais tout évènement néfaste comporte des effets positifs. Le premier, ici, est que la « périphérie » qu'est prétendument monde traditionnel est mise providentiellement au centre du débat par cette attaque irraisonnée : alors que ce pontificat, qui s'épuise dans une Eglise épuisée, s'est donné pour ultime objectif de faire disparaître la liturgie traditionnelle, on en parle du coup et on parle de sa vitalité comme jamais. L'autre effet est que cette affaire nous fait souvenir que la messe et les sacrements sont entre les mains des ministres qui les donnent, les prêtres (et les évêques). Au cours des « années de plomb » qui ont suivi le Concile et la réforme liturgique, ils ont sauvé la messe et les sacrements traditionnels, tout vivant en continuant à la célébrer. De même aujourd'hui...

The screenshot shows a news article from 'ACTUALITÉS' dated March 21, 2021. The main headline is 'Le rite traditionnel persécuté' (The traditional rite persecuted). The sub-headline reads 'CONGRÉGATION POUR LE CULTE DIVIN' (Congregation for the Divine Worship). The article features a portrait of a man in clerical attire and a photograph of a traditional Mass being celebrated. The text discusses the persecution of the traditional liturgical rite by the Roman Curia, mentioning the Congregation for the Divine Worship and the role of Pope Francis. It also includes a quote from a priest: 'Monsieur l'abbé, comment comparez-vous le document de la Congrégation pour le culte divin de François à ce qui a été dit par le Concile Vatican II?' (Mr. Abbot, how do you compare the document of the Congregation for the Divine Worship of Francis to what was said by the Council of Vatican II?). The article is signed by Anne Lepape.



# Entretien avec l'abbé GUILLAUME DE TANOÛARN Gardiens ou geôliers de la Tradition ?

L'abbé de Tanoûarn réagit à la parution le 18 décembre des *débats* complétant *Tradition custodes*, visent à la suppression du rite catholique traditionnel pour l'entretien avec l'abbé de Chant de Prigent d'Yves.

■ **Projet recueilli par Anne Le Page** pour le mouvement *Prélat*

« Monsieur l'abbé, ce document est-il d'abord le *droit* de la Tradition ? »

« Je ne parle pas de « droit liturgique », j'écris de parler de la liturgie à propos de ce document... Traditionnellement, c'est le pape qui a le droit de modifier la liturgie... »

« Mais, dans ce document, il est dit que le pape ne peut pas modifier la liturgie... »

« C'est une erreur de dire que le pape ne peut pas modifier la liturgie... »

« Mais, dans ce document, il est dit que le pape ne peut pas modifier la liturgie... »

« Pourquoi qualifier le document de *motu proprio* ? »

« Le motu proprio est un acte du pape... »

« Mais, dans ce document, il est dit que le pape ne peut pas modifier la liturgie... »

« C'est une erreur de dire que le pape ne peut pas modifier la liturgie... »

« Mais, dans ce document, il est dit que le pape ne peut pas modifier la liturgie... »

« Mais, dans ce document, il est dit que le pape ne peut pas modifier la liturgie... »

« Pourquoi qualifier le document de *motu proprio* ? »

« Le motu proprio est un acte du pape... »

« Mais, dans ce document, il est dit que le pape ne peut pas modifier la liturgie... »

« C'est une erreur de dire que le pape ne peut pas modifier la liturgie... »

« Mais, dans ce document, il est dit que le pape ne peut pas modifier la liturgie... »

« Mais, dans ce document, il est dit que le pape ne peut pas modifier la liturgie... »

# Entretien avec le père Louis-Marie de Bliognères

## Motu proprio : l'obéissance a des limites

Le père Louis-Marie de Bliognères, prêtre de la Fraternité Saint-Vincent, fait une lecture à Charente, réagit à la parution des *débats* publiés par la Congrégation pour le culte divin, et défend la mise en application du rite catholique traditionnel.

■ **Projet recueilli par Anne Le Page** pour le mouvement *Prélat*

« Vous entendez-vous avec les *Tradition* ? »

« Je ne parle pas de « droit liturgique », j'écris de parler de la liturgie à propos de ce document... »

« Mais, dans ce document, il est dit que le pape ne peut pas modifier la liturgie... »

« C'est une erreur de dire que le pape ne peut pas modifier la liturgie... »

« Mais, dans ce document, il est dit que le pape ne peut pas modifier la liturgie... »

« Pourquoi qualifier le document de *motu proprio* ? »

« Le motu proprio est un acte du pape... »

« Mais, dans ce document, il est dit que le pape ne peut pas modifier la liturgie... »

« C'est une erreur de dire que le pape ne peut pas modifier la liturgie... »

« Mais, dans ce document, il est dit que le pape ne peut pas modifier la liturgie... »

« Pourquoi qualifier le document de *motu proprio* ? »

« Le motu proprio est un acte du pape... »

« Mais, dans ce document, il est dit que le pape ne peut pas modifier la liturgie... »

« C'est une erreur de dire que le pape ne peut pas modifier la liturgie... »

« Mais, dans ce document, il est dit que le pape ne peut pas modifier la liturgie... »



Le père Louis-Marie de Bliognères, prêtre de la Fraternité Saint-Vincent, fait une lecture à Charente, réagit à la parution des *débats* publiés par la Congrégation pour le culte divin, et défend la mise en application du rite catholique traditionnel.

8 Présent - Mardi 4 janvier 2022

Entretien avec le père Jehan de Belleville

“Obéir à Rome ou rester fidèles à nos vœux ?”

■ Propos recueillis par Anne-La Poje avec le consentement de



Le père Jehan de Belleville est prioré communal du monastère bénédictin Saint-Catharine de Sarron de Tignes, en Italie, non loin de la frontière française. Fondateur par deux fois de la liturgie traditionnelle, il a été élu évêque de la région de Tignes le 14 décembre 2021 et de la région au sud de la Compagnie pour le culte divin le 4 décembre 2021 (voir page 10).

« Nous avons décidé pour nos lectures un plus grand équilibre entre la parole de la messe traditionnelle et les nouvelles liturgies de la liturgie traditionnelle... »

« Nous sommes bénédictins de l'Ordre de Saint-Benoît, nous sommes de la liturgie traditionnelle... »



Mgr Antonio Scahilli célébrant la messe à la basilique de Tignes



Paysage autour du monastère

de la liturgie traditionnelle et nous sommes très impliqués dans la vie de la paroisse.

« La liturgie est un acte de foi qui se fait dans la prière et le culte... »

« Quel est votre avis sur la situation actuelle de la liturgie traditionnelle en France ? »

« La liturgie traditionnelle est toujours présente en France et en Italie... »

« Il ne faut pas se laisser aller à la démission... »

« On ne peut pas dire que la liturgie traditionnelle est en voie de disparition... »

« La Compagnie est celle de la Compagnie pour le culte divin... »

« Quel est le rôle de la liturgie traditionnelle dans la vie de la paroisse ? »

« Notre liturgie est de plus en plus liée à la vie de la paroisse... »

« Quel sera le rôle de la Compagnie dans les années à venir ? »

« Il est important de rester fidèles à nos vœux... »